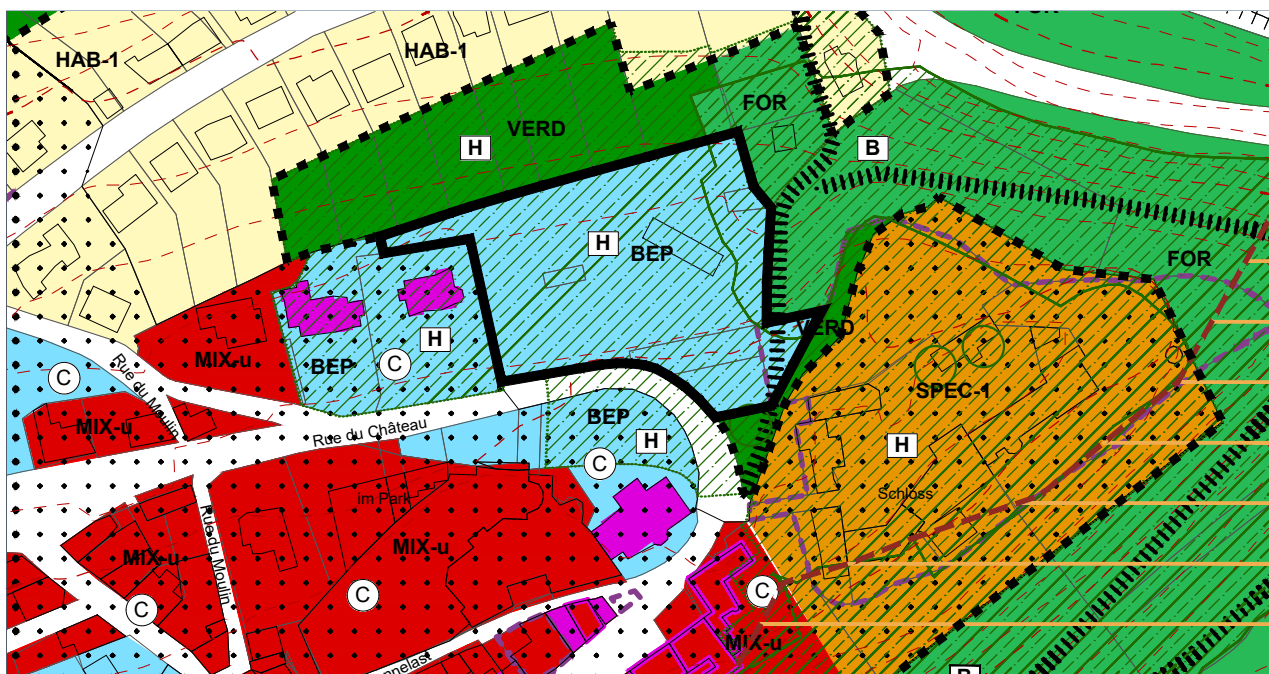




Légende du PAG

	Parcelle (PCN 2013)		Bâtiments existants (PCN 2013)
	Délimitation du degré d'utilisation du sol		Bâtiments existants (BD-L-TC 2008)

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zones d'habitation

HAB-1 Zone d'habitation 1

Zones mixtes

MIX-u Zone mixte urbaine

Zones publiques

BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics

Zones spéciales

SPEC-1 Zone spéciale 1 "Château de Wiltz"

Zones destinées à rester libres

AGR Zone agricole

FOR Zone forestière

VERD Zone de verdure

Zones superposées

Couloirs et espaces réservés

Couloir de mobilité douce existants et projetés

Secteur protégé d'intérêt communal

Secteur protégé de type "environnement construit"

Bâtiment protégé d'intérêt communal

Gabarit protégé d'intérêt communal

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives (à titre indicatif)

à l'aménagement du territoire - Grands ensembles paysagers "Haute-Sûre - Kiischpelt" (MAT 02 2021)

à la protection des sites et monuments nationaux

Indications sans valeur réglementaire

Biotope protégé, habitats protégés et habitats d'espèces protégées à titre indicatif et non exhaustif

habitat protégé et/ou habitat d'espèce protégée (articles 17 et 20 de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles) selon relevé Luxplan 2016

habitat protégé et/ou habitat d'espèce protégée (articles 17 et 21 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles) selon ProChiro 2019

biotope protégé surfacique (article 17 de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles) selon relevé BGH 2009

biotope protégé ponctuel (article 17 de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles) selon relevé BGH 2009

Autres informations à titre indicatif et non exhaustif

Périmètre d'agglomération

Voie ferrée

Courbes de niveaux

PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL

Modification conformément à la "Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain"

Délimitation de la modification ponctuelle du PAG

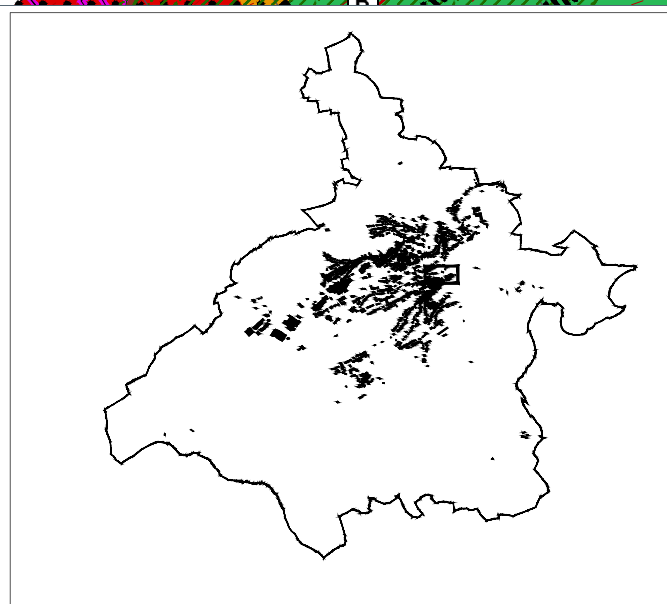
Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zones publiques

BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics

Autres informations à titre indicatif et non exhaustif

Périmètre d'agglomération



PCN 2013 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

BD-L-TC 2006 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES

BD-L-ORTH 2016 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



COncept COnseil COmmunication

en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à r.l.
3, bd. de l'Alzette
L-1124 Luxembourg
Tel.: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@co3.lu

Maître d'ouvrage:

Administration communale de Wiltz

Projet:

Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général

Objet:

Extrait du PAG modifié - ville de Wiltz, "Schlasskéier"

Modifications

de

Date

Ind.

-

-

-

-

Echelle:

1 / 2.500

Plan n°:

1707_05_10_II

Indice:

Date:

05.09.2025

Élaboré:

Contrôlé:

Validé:

E. Nicotra

U. Truffner

U. Truffner

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement sous quelque forme que ce soit (photocopie, calque, ou tout autre procédé) sans l'autorisation de l'auteur.